

Province de Québec, municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois

Procès-verbal de l'assemblée spéciale du Conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois, tenue mardi, 13 mars 2018 à 19 h 00, à l'Hôtel de ville, situé au 1218, route 133 à Sainte-Anne-de-Sabrevois, sous la présidence du maire, M. Jacques Lavallée.

Conseillers(ères) présents(es) : Mmes Nathalie Bonneville
Micheline Lebel
Mickaëlle Rolland

MM. Frédéric Bélisle
Yvan Bessette
Guy Chamberland

QUORUM

Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Fredy Serreyn, est présent.

2018-03-013-001 Ouverture de l'Assemblée spéciale

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par M. Guy Chamberland:

L'ouverture de l'Assemblée spéciale à 19h00.

Adoptée à l'unanimité.

2018-03-013-002 Subvention pour le projet touristique « Station Richelieu ».

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois désire promouvoir le tourisme aux abords de la rivière Richelieu;

CONSIDÉRANT que la municipalité possède, sur son territoire, différents attraits et potentiels touristiques, mais doit développer des infrastructures pour sa mise-en-valeur ;

CONSIDÉRANT qu'il existe un programme de subvention de tourisme Québec et également dans le cadre de "Entente de partenariat régional en tourisme" de Tourisme Montérégie;

Il est proposé par Mme Mikaëlle Rolland, appuyée par Mme Micheline Lebel:

D'autoriser le dépôt de la demande d'aide financière auprès de Tourisme Québec, dans le cadre du "programme de soutien aux stratégies de développement touristique "

Que la municipalité s'engage au respect des modalités du programme ;

D'accepter l'engagement financier du projet pour l'acquisition des infrastructures jusqu'à concurrence de la contribution de 20 % du total du projet (part privée) ;

Autoriser la demande de subvention au Programme de soutien aux stratégies de développement touristique, pour le projet « Station Richelieu » et consent à ce que le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Fredy Serreyn, signe tous les documents nécessaires à ce projet.

Adoptée à l'unanimité

2018-03-013-002.1 **Programme d’infrastructures Québec-Municipalité (PIQM sous-volet 5.1) – Projets d’infrastructures à vocation municipale et communautaire – Hôtel de ville**

CONSIDÉRANT que l’hôtel de ville de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois, situé au 1218 route 133, comprend la bibliothèque municipale;

CONSIDÉRANT que cette dernière se situe au sous-sol de l’hôtel de ville et qu’il n’y a aucun accès pour les personnes à mobilité réduite;

CONSIDÉRANT que la bénévoles responsable de la bibliothèque a de la difficulté à se déplacer étant donné son état de santé précaire;

Il est proposé par Mme Mikaëlle Rolland, appuyée par Mme Micheline Lebel:

De faire la demande d’aide financière pour pouvoir modifier l’extérieur de l’entrée de l’hôtel de ville en modifiant la dalle de béton pour la mettre au même niveau que le bas de porte, tout en enlevant la marche pour la remplacer par une descente progressive.

De rénover et modifier l’escalier selon le code du bâtiment pour y ajouter un siège d’escalier.

D’autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Fredy Serreyn, à signer et transmettre tous les documents nécessaires à ce projet.

Adoptée à l’unanimité

2018-03-013-002.2 **Programme d’infrastructures Québec-Municipalité (PIQM sous-volet 5.1) – Projets d’infrastructures à vocation municipale et communautaire – Garage municipal**

CONSIDÉRANT que le garage municipal de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois, situé au 1185 28^e avenue comprend deux parties, soit une construction datant de 2002 et un vieux hangar datant de 1970;

CONSIDÉRANT que les besoins de la municipalité ont bien changé avec la croissance de la population et que l’entretien des routes de la municipalité exige plus de machineries et d’équipements;

CONSIDÉRANT que le vieux hangar ne peut contenir de machinerie et/ou équipement à l’abri des intempéries et des vandales;

Il est proposé par Mme Mikaëlle Rolland, appuyée par Mme Micheline Lebel:

De faire la demande d’aide financière pour la démolition du vieux hangar et la construction d’un nouveau garage, afin d’entreposer la machinerie ainsi que les équipements nécessaires à l’entretien ainsi qu’aux mesures d’urgence de la municipalité (sacs de sable pour inondation).

De réduire la consommation et les coûts reliés à l’énergie, suite à une nouvelle construction.

D’autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Fredy Serreyn, à signer et transmettre tous les documents nécessaires à ce projet.

Adoptée à l’unanimité

2018-03-013-003

Fermeture de l'Assemblée spéciale

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle:

La **fermeture** de l'Assemblée spéciale à 19h30.

Adoptée à l'unanimité.

Jacques Lavallée, maire

Fredy Serreyn, Directeur général et
Secrétaire-trésorier